

INSCRIPTION 2020 - 2021

Votre enfant a été affecté(e) au Lycée Sonia Delaunay
et vous avez procédé à son inscription en ligne sur le site <https://teleservices.ac-orleans-tours.fr>

Pour finaliser son inscription au lycée, vous devrez vous présenter :

Le mercredi 1^{er} juillet 2020, de 8h30 à 12h30

ou

Le jeudi 2 juillet 2020, de 8h30 à 18h

avec les documents suivants :

- la notification d'affectation au Lycée Sonia Delaunay
- les documents **à télécharger sur le site de l'inscription en ligne** et à compléter :
 - la fiche de renseignements
 - le document « règlements et droit à l'image »
- 5 photos d'identité récentes de l'élève (dont 2 pour la fiche intendance, à compléter sur place)
- la photocopie recto-verso de la pièce d'identité ou titre de séjour de l'élève **en cours de validité**
- la photocopie de l'attestation de recensement ou le certificat de présence à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) pour les élèves de nationalité française de plus de 16 ans
- la photocopie de l'intégralité du livret de famille
- la photocopie d'un justificatif de domicile (facture EDF – GDF – téléphone)
- un relevé d'identité bancaire ou postal au nom du responsable légal payant les frais scolaires (pour le versement de la bourse, le remboursement des frais de stage...)
- la photocopie des pages vaccinations du carnet de santé de l'élève
- si parents divorcés : la photocopie de l'extrait de jugement concernant la garde de l'enfant

Vous complétez sur place :

- la fiche de suivi scolaire
- la fiche infirmerie
- la fiche intendance (à compléter pour tous les élèves, quel que soit leur régime) : prévoir un 2^{ème} RIB

Pour les élèves demi-pensionnaires, prévoir un chèque d'un montant minimum de 42,50 € (prix d'un repas : 4,25 €) établi à l'ordre de l'Agent Comptable du Lycée Dessaignes.

*Les élèves internes sont hébergé(e)s au Lycée Dessaignes (situé dans la même enceinte) **sous réserve de place disponible.***

Si vous n'avez pas pu procéder à l'inscription en ligne (<https://teleservices.ac-orleans-tours.fr>), vous devrez venir retirer un dossier au Lycée Sonia Delaunay à partir du mercredi 1^{er} juillet 2020.

**LA PRESENCE D'UN REPRESENTANT LEGAL EST OBLIGATOIRE
POUR L'INSCRIPTION DE L'ELEVE.**

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE.